



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Cher

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	Groupe 4	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	2 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Bourges

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Cher

24 rue du Prinal

BP 90-106

18002 Bourges Cedex

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 15 agents B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : quatre véhicules mis à disposition pour l'ensemble du service, accès aux logiciels habituels (APPI, GENESIS, DOT, TIG360, ORIGINE, HARMONIE, CHORUS DT), dotation d'un téléphone HERMES et d'un ordinateur portable.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

Pour le siège : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, un Secrétaire administratif et un adjoint administratif.

Pour l'antenne : un adjoint administratif, deux Personnels de Surveillance (agents de surveillance électronique), un psychologue, une Assistante de Service Social, quinze Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et un Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjointe.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Droit pénal, procédure pénale et droit de la peine	Accompagnement des équipes
Réglementation pénitentiaire	Animation de réunion, groupes de travail
ROPI, RBR, évaluation structurée et collaborative	Conception de projet
Applicatifs de base (APPI, GENESIS, ORIGINE, HARMONIE)	Qualités rédactionnelles (notes de service, fiches réflexes, bilans, etc...)
Savoir-être	
Posture managériale	
Ecoute active, communication	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : animation d'équipe – gestion du collectif

Offres de formation associées à votre prise de poste : à déterminer selon les offres diffusées par le pôle de formation, l'Unité Méthodologique et Accompagnement de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon et les formations interministérielles.

Perspectives d'évolution professionnelle : selon les perspectives possibles au sein de l'administration pénitentiaire.

Informations complémentaires

Organisation de travail : du lundi au vendredi - Astreinte Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Cher/ Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Nièvre (roulement avec l'équipe de direction)

Restauration : restaurant administratif à proximité du service – Salle de repos dans les locaux du SPIP

Accessibilité en transport / Parking : station de bus Nation à proximité (2min à pieds de l'antenne) / Gare de Bourges à 15min à pieds / Parking gratuit à proximité.

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Amina GACHOUCHE Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Amina.Gachouche@justice.fr	
Audrey SEDMI Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Audrey.sedmi@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Côte-d'Or (F/H)

Direction : Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Côte-d'Or

Statut : Agent de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	Groupe 2	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	4 ans	

Localisation administrative et géographique

Ministère de la Justice
Direction de l'Administration Pénitentiaire
Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Côte-d'Or
4 rue Léon Mauris - 21000 DIJON

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation met en œuvre la politique du service définie par la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice.

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Mettre en œuvre la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A 30 B 1 C 8 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Véhicules administratifs, matériel de Visioconférence, système de vidéo protection, applicatifs métiers dédiés.

Les activités du service

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors titre 2. Elle emploie 39 200 agents. Outre l'administration centrale, 186 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre un service de l'emploi pénitentiaire (SEP-RIEP) et une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et près de 80 000 sous écrou.

Composition et effectifs du service

Le SPIP comprend : 1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 3 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 25 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 secrétaire administratif, 4 adjoints administratifs et 4 surveillants Pôle PSE

Votre hiérarchie : le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Dijon.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion, les services de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Excellentes connaissances en droit	Aisance dans l'expression écrite et orale
Excellentes connaissances des pratiques managériales et du dialogue social	Capacité d'élaboration et de conduite de projets, de suivi des résultats
Intérêt pour les problématiques relevant des publics en grande difficulté	Aptitude en matière de gestion budgétaire
Connaissance des politiques sociales, des institutions et du tissu associatif et partenarial	
Savoir-être	
Capacités d'adaptation et de réaction	
Capacités de communication et d'animation des équipes	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Sans objet

Informations complémentaires

Organisation de travail : astreintes hebdomadaires par rotation au sein de l'équipe de direction

Restauration : restaurant administratif à proximité immédiate

Accessibilité en transport / Parking : gare routière et SNCF à proximité immédiate

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
André VARIGNON Directeur Interrégional	03 80 72 50 04 Andre.Varignon@justice.fr	
Christine LOPEZ Cheffe du Département des Politiques d'Insertion, de Probation et de Prévention de la Récidive	03 80 72 50 14 Christine.Lopez@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecruite.fr/>

Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Doubs et du Jura

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-2	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Doubs et du Jura

Résidence Administrative : Besançon

48 A, avenue Georges Clemenceau

25000 Besançon

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer : 28

A : 25 B C : 3 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : un bureau au sein de l'antenne, ordinateur et téléphone portable, véhicules administratifs mutualisés avec l'ensemble de la direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Doubs et du Jura et avec l'équipe de l'antenne de Besançon.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, sursis probatoire, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique, bracelet anti-rapprochement...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

Pour mener à bien ses missions, le chef d'antenne dispose d'un DPIIP, de 25 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et de 3 personnels administratifs, localisés dans les locaux de l'antenne et de la maison d'arrêt, équipés du mobilier et matériel nécessaires. Il peut compter, par ailleurs, sur les interventions du coordinateur des activités, de l'assistante de service social et de la psychologue, pour compléter la conduite des missions du service.

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridique : maîtrise des textes	Management : mise en œuvre des techniques de management, encadrement des personnels
Environnement professionnel : maîtrise du fonctionnement d'un SPIIP, de l'AP et du tissu associatif	Conduite de projet : capacité d'initiative, d'organisation, sens pédagogique.
Administration : maîtrise des logiciels et applications bureautiques (APPI, GENESIS, traitement texte et tableur)	
/Savoir-être	
Capacités relationnelles : aptitude à l'écoute et au dialogue. Capacité à motiver	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : /

Offres de formation associées à votre prise de poste : à déterminer selon les offres diffusées par le pôle de formation, l'Unité Méthodologique et Accompagnement de la DISP de DIJON et les formations interministérielles.

Perspectives d'évolution professionnelle : selon les perspectives possibles au sein de l'Administration pénitentiaire.

Informations complémentaires

Organisation de travail : 37H30 Hebdomadaires. Astreintes planifiées sur un semestre.

Restauration : à charge de l'agent – cuisine équipée dans les locaux et accès au mess de la maison d'arrêt.

Accessibilité en transport / Parking : bus ; parkings gratuits aux alentours du service pénitentiaire.

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Jean-Claude ELIAC	06 13 98 08 15	
Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Jean-Claude.Eliac@justice.fr	
Valérie GROSCOLAS	06 15 59 19 71	
Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Valerie.Groscolas@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecrute.fr/>



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Doubs et du Jura

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI: X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Doubs et du Jura

Résidence Administrative : Besançon

48 A, avenue Georges Clemenceau

25000 Besançon

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (DPIP) a en charge l'unité milieu fermé de l'ALIP de Besançon située à la Maison d'arrêt de Besançon. Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer : 7

A : 6 B C : 1 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): un bureau au sein de la maison d'arrêt, PC et téléphone portable, véhicules administratifs mutualisés avec l'ensemble de la direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Doubs et du Jura et avec l'équipe de l'antenne de Besançon.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, sursis probatoire, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique, Bracelet anti-rapprochement....
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

Pour mener à bien ses missions, le DPIP dispose de 6 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et d'un personnel administratif, localisés dans les locaux de la maison d'arrêt, équipés du mobilier et matériel nécessaires. Il peut compter, par ailleurs, sur les interventions du coordinateur des activités, de l'Assistante de Service Social et de la psychologue, pour compléter la conduite des missions du service.

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, son Adjoint et le Chef d'Antenne.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridique : maîtrise des textes	Management : mise en œuvre des techniques de management, encadrement des personnels
Environnement professionnel : maîtrise du fonctionnement d'un SPIP, de l'AP et du tissu associatif	Conduite de projet : capacité d'initiative, d'organisation, sens pédagogique.
Administration : maîtrise des logiciels et applications bureautiques (APPI, GENESIS, traitement texte et tableur)	
Savoir-être	
Capacités relationnelles : aptitude à l'écoute et au dialogue. Capacité à motiver	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : animation d'équipe – gestion du collectif

Offres de formation associées à votre prise de poste : à déterminer selon les offres diffusées par le pôle de formation, l'Unité Méthodologique et Accompagnement de la DISP de DIJON et les formations interministérielles.

Perspectives d'évolution professionnelle : selon les perspectives possibles au sein de l'Administration pénitentiaire.

Informations complémentaires

Organisation de travail : 37H30 Hebdomadaires. Astreintes planifiées sur un semestre

Restauration : mess disponible à l'établissement

Accessibilité en transport / Parking : bus ; parkings gratuits aux alentours de l'établissement pénitentiaire.

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Jean-Claude ELIAC	06 13 98 08 15	
Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Jean-Claude.Eliac@justice.fr	
Valérie GROSCOLAS	06 15 59 19 71	
Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Valerie.Groscolas@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Doubs et du Jura

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-2	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Doubs et du Jura
Résidence administrative : Dole
2 rue Louis de la Verne
39100 Dole

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer : 6 (5 catégorie A et 1 catégorie C)

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : un bureau au sein de l'antenne, ordinateur et téléphone portable, véhicule administratif mutualisé avec l'équipe de l'antenne de Dole.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, sursis probatoire, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique, bracelet anti-rapprochement....
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

Pour mener à bien ses missions, le DPIP dispose de 5 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et d'un personnel administratif, localisés dans les locaux de l'antenne, équipés du mobilier et matériel nécessaires. Il peut compter, par ailleurs, sur les interventions de l'Assistante de Service Social et de la psychologue, pour compléter la conduite des missions du service.

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridique : maîtrise des textes	Management : mise en œuvre des techniques de management, encadrement des personnels
Environnement professionnel : maîtrise du fonctionnement d'un SPIP, de l'AP et du tissu associatif	Conduite de projet : capacité d'initiative, d'organisation, sens pédagogique.
Administration : maîtrise des logiciels et applications bureautiques (APPI, GENESIS, traitement texte et tableur)	
Savoir-être	
Capacités relationnelles : aptitude à l'écoute et au dialogue.	
Capacité à motiver	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : animation d'équipe – gestion du collectif

Offres de formation associées à votre prise de poste : à déterminer selon les offres diffusées par le pôle de formation, l'Unité Méthodologique et Accompagnement de la DISP de DIJON et les formations interministérielles.

Perspectives d'évolution professionnelle : selon les perspectives possibles au sein de l'Administration pénitentiaire.

Informations complémentaires

Organisation de travail : 37H30 Hebdomadaires. Astreintes planifiées sur un semestre.

Restauration : à charge de l'agent – Cuisine équipée dans les locaux.

Accessibilité en transport / Parking : bus ; parkings gratuits aux alentours de l'établissement pénitentiaire.

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Jean-Claude ELIAC	06 13 98 08 15	
Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Jean-Claude.Eliac@justice.fr	
Valérie GROSCOLAS	06 15 59 19 71	
Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Valerie.Groscolas@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecrute.fr/>



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation d'Eure-et-Loir

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-2	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation d'Eure et Loir

Résidence Administrative : Chartres

4 rue Blaise Pascal

Bâtiment A

28000 Chartres

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A 14 B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) :

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation d'Eure et Loir est composé d'une antenne milieu ouvert à Chartres et d'une antenne milieu fermé à Châteaudun.

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation comprend : 1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Chef d'Antenne Milieu Ouvert, 1 Chef d'Antenne Milieu Fermé, 1 secrétaire administratif, 6 adjoints administratifs, 1 psychologue, 20 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Assistant de Service Social et 2 surveillants PSE.

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjointe.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Connaissances des pratiques managériales et du dialogue social, aptitude à l'écoute et au dialogue	Capacité d'élaboration et de conduite de projets, suivi des résultats et animation d'équipe
Maitrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP, connaissance des politiques sociales, des institutions et du tissu associatif et partenarial	Capacités d'adaptation et de réaction, sens de l'initiative, capacité à structurer et prioriser
Maitrise des textes juridiques	Aisance dans l'expression écrite et orale
Connaissance et maitrise des logiciels et applications informatiques	
Savoir-être	
Intérêt pour les problématiques relevant des publics en grande difficulté	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : /

Offres de formation associées à votre prise de poste : à déterminer selon les offres diffusées par le pôle de formation, l'Unité Méthodologique et Accompagnement de la DISP de DIJON et les formations interministérielles.

Perspectives d'évolution professionnelle : selon les perspectives possibles au sein de l'Administration pénitentiaire.

Informations complémentaires

Organisation de travail : astreintes hebdomadaires par rotation au sein de l'équipe de Direction.

Restauration : sur site

Accessibilité en transport / Parking : parking disponible

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Jean-Marcellin BABIN Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	02.19.02.64.77 / 06.43.03.77.76 jean-marcellin.babin@justice.fr
Catherine MOONS Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	02.19.02.64.75 / 06.18.30.31.54 catherine.moons@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecrute.fr/>



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Indre

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-2	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Indre

Résidence administrative : Châteauroux

10 rue Bourdillon

36000 Châteauroux

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

9 A B 1 C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : 8 véhicules administratifs, 1 matériel de visio-conférence, 1 ordinateur portable et 1 téléphone portable

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Indre est composé :

- D'une équipe d'encadrement de 4 personnels de direction : 1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Adjoint(e) au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 2 Chef(fe)s d'Antenne.
- D'une équipe de 21 Conseiller(e)s Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- D'une équipe de 6 personnels administratifs
- D'un pôle de surveillance électronique composé de 2 personnels de surveillance
- D'un pôle psycho-social composé d'une Assistante de Service Social et d'une Psychologue.

Votre hiérarchie : le Chef d'Antenne est placé sous l'autorité du (de la) Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de son Adjoint(e).

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Excellentes connaissances en droit	Aisance dans l'expression écrite et orale
Excellentes connaissances des pratiques managériales	Capacité d'élaboration et de conduite de projets, de suivi des résultats
Intérêt pour les problématiques relevant des publics en grande difficulté	Très bonne maîtrise de l'outil numérique et informatique
Connaissance des politiques sociales, des institutions et du tissu associatif et partenarial	Très bonne maîtrise des applicatifs métiers
Savoir-être	
Capacités d'adaptation et de réaction	
Capacités de communication et d'animation des équipes	
Capacités à la gestion des situations de crise	
Capacité à développer une communication apaisée	

Offres de formation associées à votre prise de poste : à déterminer selon les offres diffusées par le pôle de formation, l'Unité Méthodologique et Accompagnement de la DISP de DIJON et les formations interministérielles.

Perspectives d'évolution professionnelle : selon les perspectives possibles au sein de l'Administration pénitentiaire.

Informations complémentaires

Organisation de travail : astreintes hebdomadaires par rotation au sein de l'équipe de Direction.

Restauration : restaurant Administratif à proximité immédiate.

Accessibilité en transport / Parking : parking du Centre Pénitentiaire réservé aux personnels

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Éric LOSTANLEN Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Eric.Lostanlen@justice.fr
BENDRISS Farah, Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Farah.Bendriss@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Loir-et-Cher

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Loir-et-Cher

Résidence Administrative : Blois

20, rue Racine

41 000 BLOIS

Description du poste :

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 16 B 2 C 5 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): ordinateur et téléphone portables, véhicule de service à disposition pour les déplacements professionnels.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ;
- Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ;
- Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ;
- 5 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ;
- 2 Personnels administratifs ;
- 2 Personnels de Surveillance (agents de surveillance électronique) ;
- 1 psychologue.

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Maîtrise du fonctionnement, de l'organisation et des missions des SPIP,	Animation d'équipe
Connaissances juridiques en matière d'exécution des peines et de réglementation pénitentiaire	Conduite de projet
Connaissance du réseau partenarial institutionnel et associatif	Aisance dans l'expression écrite et orale
Savoir-être	Connaissance et maîtrise des logiciels et applications informatiques
Aptitude managériale – Capacités d'écoute et de dialogue	
Adaptabilité et réactivité	

Informations complémentaires

Organisation de travail : du lundi au vendredi – Article 10 (pas de décompte horaire). Astreinte de direction assurée du vendredi au vendredi (planning partagé avec les DFSPIP et son adjoint)

Restauration : salle de repose et équipements de restauration sur place

Accessibilité en transport / Parking : accessible transport en commun (bus) – 10 minutes à pied de la gare – Parking au sein de la structure et facilité de stationnement gratuit à proximité.

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Olivier TREMINE	02 36 41 11 80	
Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Olivier.Tremine@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Loiret

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-2	NBI: X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Loiret
Résidence Administrative : Montargis
8 rue de la Chèvre qui danse
45010 Orléans Cedex 1

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer :

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Un bureau au sein de l'antenne, ordinateur et téléphone portable, véhicule administratif mutualisé avec l'équipe.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Loiret est composé de :

- Une équipe de direction comportant 5 postes (1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Chef d'Antenne ALIP Orléans, 1 Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation au Centre Pénitentiaire d'Orléans-Saran, 1 Chef d'Antenne ALIP Montargis) ;
- Une équipe de 32 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ;
- 1 Assistante de Service Social, 1 psychologue, 1 coordonnatrice culturelle
- 9 personnels administratifs ;
- 3 surveillants PSE.

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridique : maîtrise des textes	Management : mise en œuvre des techniques de management, encadrement des personnels
Environnement professionnel : maîtrise du fonctionnement d'un SPIP, de l'AP et du tissu associatif	Conduite de projet : capacité d'initiative, d'organisation, sens pédagogique.
Administration : maîtrise des logiciels et applications bureautiques (APPI, GENESIS, traitement texte et tableur)	
Savoir-être	
Capacités relationnelles : aptitude à l'écoute et au dialogue. Capacité à motiver	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : /

Offres de formation associées à votre prise de poste : Relatives aux managements.

Perspectives d'évolution professionnelle : Selon les perspectives possibles au sein de l'Administration pénitentiaire.

Informations complémentaires

Organisation de travail : 37H30 Hebdomadaires. Astreintes planifiées sur un semestre

Restauration : à charge de l'agent – cuisine équipée dans les locaux

Accessibilité en transport / Parking : bus ; parkings gratuits aux alentours de l'établissement pénitentiaire.

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
François MONTESO Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Francois.Monteso@justice.fr	
Zora BENHAMOUDA Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Zora.Benhamouda@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecrute.fr/>

Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Loiret

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RIME :	Justice		
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	4	NBI: X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Loiret

Résidence Administrative : Bourges

8, rue de la Chèvre qui danse

45010 Orléans Cedex 1

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 12 agents B C 2 agents Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : 2 véhicules de service mis à disposition pour l'Unité SPIP – CPOS, accès aux logiciels habituels (APPI, GENESIS, DOT, TIG360, ORIGINE, HARMONIE, CHORUS DT), dotation d'un téléphone HERMES et d'un ordinateur portable.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- Une équipe d'encadrement de 5 personnels de direction : un Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, une Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, trois Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Une équipe de 8 personnels administratifs : une Secrétaire administratif économe, 7 Adjoints Administratifs
- Un Pôle surveillance électronique doté de 4 assistant de surveillance électronique
- Un pôle psycho-social composé d'une Assistante de Service Social et d'une Psychologue
- Une équipe de 32 quinze Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Milieu Ouvert/Milieu Fermé

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjointe. Ils sont ses interlocuteurs métiers.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Excellentes connaissances en droit	Aisance dans l'expression écrite et orale
Excellentes connaissances des pratiques managériales	Capacité d'élaboration et de conduite de projets, de suivi des résultats
Intérêt pour les problématiques relevant des publics en grande difficulté	Très bonne maîtrise de l'outil numérique et informatique
Connaissance des politiques sociales, des institutions et du tissu associatif et partenarial	Très bonne maîtrise des applicatifs métiers
Savoir-être	
Capacités d'adaptation et de réaction	Capacités à la gestion des situations de crise
Capacités de communication et d'animation des équipes	Capacité à développer une communication apaisée

Offres de formation associées à votre prise de poste : à déterminer selon les offres diffusées par le pôle de formation, l'Unité Méthodologique et Accompagnement de la DISP de DIJON et les formations interministérielles.

Perspectives d'évolution professionnelle : selon les perspectives possibles au sein de l'Administration pénitentiaire.

Informations complémentaires

Organisation de travail : astreintes hebdomadaires par rotation au sein de l'équipe de Direction.

Restauration : Restaurant administratif à proximité immédiate.

Accessibilité en transport / Parking : parking

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
François MONTESO		
Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Francois.Monteso@justice.fr	
Zora BENHAMOUDA		
Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Zora.Benhamouda@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecruite.fr/>





**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Territoire de Belfort et de la Haute-Saone

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-2	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône

Résidence administrative : Vesoul

3 rue le blond

70000 Vesoul

Description du poste

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A 14 B C 2 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : Matériel informatique portable, téléphone mobile avec ligne professionnelle, téléphone fixe, véhicule de service, applications métiers (APPI, GENESIS, HARMONIE-DIADEM, ESTEVE, CHORUS DT).

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Territoire de Belfort et de la Haute Saône est organisé en 2 antennes mixtes, Belfort et Vesoul, et une antenne dédiée au milieu ouvert, Lure. Les 2 antennes de la Haute-Saône assurent le suivi de 910 personnes et l'accompagnement des personnes détenues au sein de la Maison d'arrêt de Vesoul (capacité théorique de 50 places).
Site de Vesoul : 9 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et 1 adjoint administratif.

Votre hiérarchie

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Maîtrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP, connaissance des politiques sociales, des institutions et du tissu associatif et partenarial	Capacité d'élaboration et de conduite de projets, suivi des résultats.
Maîtrise des textes juridiques	Capacités d'adaptation et de réaction, sens de l'initiative, capacité à structurer et prioriser
Connaissance et maîtrise des logiciels et applications informatiques	Aisance dans l'expression écrite et orale
Savoir-être	
Savoir manager une équipe.	
Aptitude à l'écoute et au dialogue	
Intérêt pour les problématiques relevant des publics en grande difficulté	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : /

Offres de formation associées à votre prise de poste : A déterminer selon les offres diffusées par le pôle de formation, l'Unité Méthodologique et Accompagnement de la DISP de DIJON et les formations interministérielles.

Perspectives d'évolution professionnelle : Selon les perspectives possibles au sein de l'Administration pénitentiaire.

Informations complémentaires

Restauration : restaurant administratif à proximité

Accessibilité en transport / Parking : train, bus / parking fermé

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Roland BERTHET	03 84 90 12 37	
Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	06 10 50 00 80	
	Roland.Berthet@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecrute.fr/>



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Yonne

Statut : Agent de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-2	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Yonne

Résidence administrative Auxerre

30 boulevard Vaulabelle

89000 Auxerre

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A 14 CPIP B 2 Adjoints administratifs C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): matériel bureautique et téléphone, logiciels spécifiques de l'administration pénitentiaire, possibilité de réserver un véhicule administratif.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service :

- 1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ;
- 1 Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ;
- 3 Chefs d'Antennes (à Sens, à Auxerre et à Joux-la-Ville) ;
- 2 secrétaires administratifs
- 6 adjoints administratifs
- 35 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 3 ASE
- Un psychologue

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Connaissance des missions de l'administration pénitentiaire	Capacité d'élaboration et de conduite de projets, suivi des résultats et animation d'équipe
Maitrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP	Connaissances des pratiques managériales et du dialogue social
connaissance des politiques sociales, des institutions et du tissu associatif et partenarial	Capacités d'adaptation et de réaction, sens de l'initiative, capacité à structurer et prioriser
Connaissance et maitrise des logiciels et applications informatiques	Aisance dans l'expression écrite et orale
Savoir-être	
Loyauté et sens du service public	
aptitude à l'écoute et au dialogue	
Capacité à travailler en équipe	

Offres de formation associées à votre prise de poste : à personnaliser en fonction des compétences répertoriées.

Perspectives d'évolution professionnelle : Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, astreintes

Restauration : voir avec la structure

Accessibilité en transport / Parking : voir avec la structure

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Fabien RECHOU	
Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	
03 58 43 22 22 06 88 11 73 29 Fabien.Rechou@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecruite.fr>